

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage **24.04.2024**

---

Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Radio und Fernsehen, Direkte Steuern</b>
Akteure	<b>Bauer, Philippe (fdp/plr, NE) SR/CE</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2024</b>

---

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Buchwalder, Mathias

## Bevorzugte Zitierweise

Buchwalder, Mathias 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Radio und Fernsehen, Direkte Steuern, 2023*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Bildung, Kultur und Medien</b>	1
Medien	1
Radio und Fernsehen	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>KVF-NR</b>	Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Nationalrates
<b>KVF-SR</b>	Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Ständerates
<b>EMEK</b>	Eidgenössische Medienkommission
<b>RTVG</b>	Bundesgesetz über Radio und Fernsehen

---

<b>CTT-CN</b>	Commission des transports et des télécommunications du Conseil national
<b>CTT-CE</b>	Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats
<b>COFEM</b>	Commission fédérale des médias
<b>LRTV</b>	Loi fédérale sur la radio et la télévision

# Allgemeine Chronik

## Bildung, Kultur und Medien

### Medien

#### Radio und Fernsehen

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 04.04.2023  
MATHIAS BUCHWALDER

A l'unanimité, la Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats (**CTT-CE**) s'est prononcée **en faveur de l'initiative parlementaire Bauer** (plr, NE). Le sénateur neuchâtelais propose de modifier la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) afin **d'augmenter la quote-part de la redevance attribuée aux radios et télévisions régionales** au bénéfice d'une concession. Actuellement, la quote-part leur revenant constitue 4 à 6 pour cent du montant total de la redevance. Si l'initiative parlementaire est acceptée par les chambres, la quote-part serait relevée, entre 6 et 8 pour cent. Cette augmentation était déjà prévue dans le paquet d'aide aux médias, refusé dans les urnes en février 2022. Selon Philippe Bauer, elle en était un élément incontesté, raison pour laquelle rien ne s'oppose à sa reprise. En outre, augmenter les moyens mis à disposition des radios et télévisions régionales permettrait de favoriser la diversité médiatique.

Aux yeux de la commission, cet objet fait partie d'un ensemble de mesures transitoires (avec les initiatives parlementaires 22.417 et 22.423) afin de remédier aux problèmes structurels de la branche, en attendant la publication du rapport sur l'aide aux médias de demain. Ce dernier permettra ensuite de mettre sur les rails une stratégie de soutien à long terme. L'une des pistes pourrait provenir de la COFEM, qui soutient une aide indépendante du canal de diffusion.<sup>1</sup>

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 05.09.2023  
MATHIAS BUCHWALDER

Comme son homologue du Conseil des Etats, **la CTT-CN a donné suite à l'initiative parlementaire Bauer**. 13 membres de la commission, contre 6 et 3 abstentions, ont approuvé cette proposition qui s'inscrit dans un ensemble de mesures proposées à la suite du refus du paquet d'aide aux médias dans les urnes.<sup>2</sup>

---

1) Communiqué de presse CTT-CE du 4.4.23; Lib, 5.3.23  
2) Communiqué de presse CTT-CN du 5.9.23